

PERISCOLAIRE MODE D'EMPLOI

Les réservations aux services périscolaires peuvent être faites :

- Sur le portail famille jusqu'à la veille minuit
- Au guichet du service jusqu'à la veille, aux horaires d'ouverture

A noter qu'aucune modification (annulation ou réservation) ne peut être faite le jour même.

→ Pour la garderie (matin et/ou soir) pensez à déposer le dossier (voir le règlement intérieur) 48 heures avant le jour de réservation.

A noter qu'aucune réservation ne pourra être enregistrée si le dossier est incomplet

→ **Pensez à mettre à jour vos coordonnées de contact** (numéro de téléphone et adresse mail) sur le portail famille ou directement au service des affaires scolaires.

→ **Pensez à mettre à jour les personnes habilitées à venir chercher votre enfant à la sortie de la garderie du soir ou de l'étude.**

Dans votre espace famille : Informations enfant > Fiche sanitaire à compléter (à remplir pour chaque enfant)

→ Pour les familles séparées, pensez à nous fournir le jugement de divorce ou l'attestation de séparation afin de mettre en place la facturation alternée.

***Pour tous renseignements complémentaires ou modifications,
merci de vous rapprocher UNIQUEMENT du service des affaires scolaires.***

Service Affaires Scolaires

Maison du Citoyen

2 avenue César Bernaudon

13310 St Martin de Crau

04 90 47 95 68

affaires-scolaires@stmartindecrau.fr

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MODE D'EMPLOI POUR LA RESERVATION SUR LE PORTAIL FAMILLE

⇒ Rendez-vous sur le site <https://famille.saintmartindecrau.fr/>

⇒ Lors d'une première connexion, cliquez sur **Préinscription à un service**, puis sur le service souhaité. Complétez le dossier de l'enfant en joignant les documents demandés. Cliquez sur **Continuer** puis sur **Terminer**.

Si vous souhaitez activer un autre service, renouvelez l'étape ci-dessus.

⇒ Le service des Affaires Scolaires validera vos dossiers sous 48h. Un mail de confirmation vous sera transmis.

⇒ Vous pourrez alors effectuer vos réservations. Pour cela :

- Cliquez sur **Gérer mes réservations**
- Cliquez sur **Modifier** (sous le nom de l'enfant concerné, en face du service souhaité)
- Pour la restauration, au-dessus du calendrier, il vous faudra choisir le régime : Standard ou Sans Porc
- Sur le calendrier vous devrez cocher le(s) jour(s) que vous souhaitez. Pour réserver le mois entier, cochez la case « **action sur le mois** ».
- Afin de valider votre réservation, cliquez sur **Mon panier**
- Si vous souhaitez faire d'autres réservations, pour un autre service ou un autre enfant, cliquez sur **Gérer mes réservations** et poursuivre le processus ci-dessus.
- Une fois vos réservations effectuées, accédez au panier en cliquant sur **Visualiser mon panier**.
- Cliquez sur **Valider** pour passer au règlement
- Cliquez sur **Télépayer**, même si des avoirs sont disponibles sur votre compte Portail Famille. Ces derniers seront automatiquement déduits.
- Saisissez vos informations de paiement et validez l'action pour finaliser la démarche.
- Vous recevrez par la suite un mail confirmant votre réservation

Afin de vous aider dans vos démarches en ligne, des tutoriels sont accessibles à la rubrique « Documents à télécharger »

ANNULER UNE RESERVATION

⇒ Vous pourrez décocher vos réservations. Pour cela :

- Cliquez sur **Gérer mes réservations**
- Cliquez sur **Modifier** (sous le nom de l'enfant concerné, en face du service souhaité)
- Vous aurez alors accès au calendrier sur lequel vous devrez décocher le(s) jour(s) que vous souhaitez annuler.
- Afin de valider votre annulation de jour(s), cliquez sur **Mon panier**
- Une fois vos réservations décochées, accédez au panier en cliquant sur **Visualiser mon panier**
- Cliquez sur **Valider**
- Cliquez sur **Télépayer**.

Vos réservations seront annulées et un avoir vous sera crédité.